

## << ANNEXE B >>

### MENTIONS LÉGALES DU RÈGLEMENT

#### **SI VOUS ÊTES UN CANADIEN RÉSIDENT ET UTILISÉ LE SITE WEB DE QUALITÉS WALMART ENTRE LE 1 JUIN 2014 ET 10 JUILLET 2015, VOUS POUVEZ ÊTRE ADMISSIBLE À DES PRESTATIONS D'UN RÈGLEMENT APPROUVÉ PAR LE TRIBUNAL DES RECOURS COLLECTIF**

La Cour de l'Ontario a approuvé un règlement dans une action en justice contre Wal-Mart Canada Corp. ("Wal-Mart") et PNI Digital Media Inc. ("PNI") relativement à des clients de Wal-Mart qui a utilisé le site Walmart Photocentre entre le 1 juin 2014 et 10 juillet 2015 et dont l'information peut avoir été compromise par suite d'un incident de sécurité de données qui a d'abord été révélé en juillet 2015 (le "Incident de sécurité de données").

#### **1. Qui Est Admissible Aux Prestations?**

Vous êtes un membre de la classe de règlement et donc admissibles à recevoir des prestations si (1) vous êtes un résident canadien, (2) vous avez utilisé site qualités de Walmart entre le 1 juin 2014 et 10 juillet 2015 et (3) vous n'avez pas voulu hors de la colonie.

#### **2. Quels Avantages Sont Disponible?**

Si vous êtes un membre de la classe de règlement, vous pouvez faire des demandes de prestations en vertu des deux fonds énoncées ci-dessous:

**Fond de Caisse:** Si vous êtes un membre de la classe de règlement et présentent des pertes causées par l'Incident de sécurité des données (y compris les frais non remboursés frauduleux et le temps passé remédier à n'importe quel frauduleuse sur votre carte de crédit), vous êtes admissible à demander le remboursement de ces pertes conformément à l'accord de règlement. Tout membre de classe qui présente une réclamation pour pertes directes ou des frais non remboursés peuvent recevoir \$15/heure jusqu'à cinq heures de temps passé à remédier à ces pertes ou frais, si il ou elle peut fournir des données prouvant de ces pertes ; Si il ou elle ne peut fournir des preuves documentées de telles pertes, le membre de classe peut recevoir \$15/heure pour jusqu'à deux heures du temps passé à corriger les pertes ou les charges. Le total cumulatif maximal disponible en vertu du règlement pour le recouvrement des dépenses est \$400,000.00, seront distribués aux membres du groupe qui sont admissibles et soumettre une demande, dans l'ordre dans lequel les demandes sont présentées jusqu'à ce que le nombre total disponible maximal (\$400,000.00) est atteint.

**Services de Surveillance:** Si vous êtes un membre de la classe de règlement, vous seriez en mesure d'appliquer gratuitement surveillance services jusqu'à un 1 an, peu importe si vous soumettez une demande à la caisse du crédit. Si vous êtes un membre de la classe de règlement ayant acheté des services à la suite de l'Incident de sécurité des données de surveillance du crédit, vous seriez en mesure de demander le remboursement du coût de ces services conformément à l'accord de règlement. Le total cumulatif maximal disponible en vertu du règlement pour la surveillance du crédit est \$350,000.00, devant être distribuées dans l'ordre dans lequel sont fabriquées les revendications.

Personnes admissibles peuvent présenter des réclamations sous le Fonds de caisse et le Service de surveillance du crédit. Wal-Mart et PNI devra également payer pour les frais d'administration de ces avantages, allant jusqu'à \$250,000.00.

### **3. Comment Faire Pour Les Prestations ?**

Pour recevoir ces prestations, vous devez soumettre une réclamation en ligne valide à [www.walmartphotosettlement.com](http://www.walmartphotosettlement.com). Les réclamations en ligne seront acceptées du 27 juin 2017 au 25 septembre 2017.

Étant donné que les prestations seront distribués dans l'ordre dans lequel les demandes sont faites, nous vous invitons à présenter votre demande en ligne le plus tôt possible à partir du 27 juin 2017. La date limite pour présenter votre demande en ligne à l'administrateur des réclamations est le 25 septembre, 2017.

Votre incapacité à bien soumettre une réclamation en ligne valide dans le délai de réclamation vous empêchera de récepteur de rétablissement des prestations en vertu du règlement.

### **4. Comment Puis-Je Obtenir de Plus Amples Renseignements?**

Vous pouvez obtenir une copie de l'entente de règlement lui-même en visitant le site web administration de réclamations à: [www.walmartphotosettlement.com](http://www.walmartphotosettlement.com). Vous pouvez adresser toutes questions à l'administrateur des réclamations au [walmartphoto@deloitte.ca](mailto:walmartphoto@deloitte.ca).

### **5. Comment Puis-Je Contacter les Procureurs du Groupe?**

Vous pouvez adresser vos questions aux procureurs du groupe à [sbrown@fmlaw.ca](mailto:sbrown@fmlaw.ca).